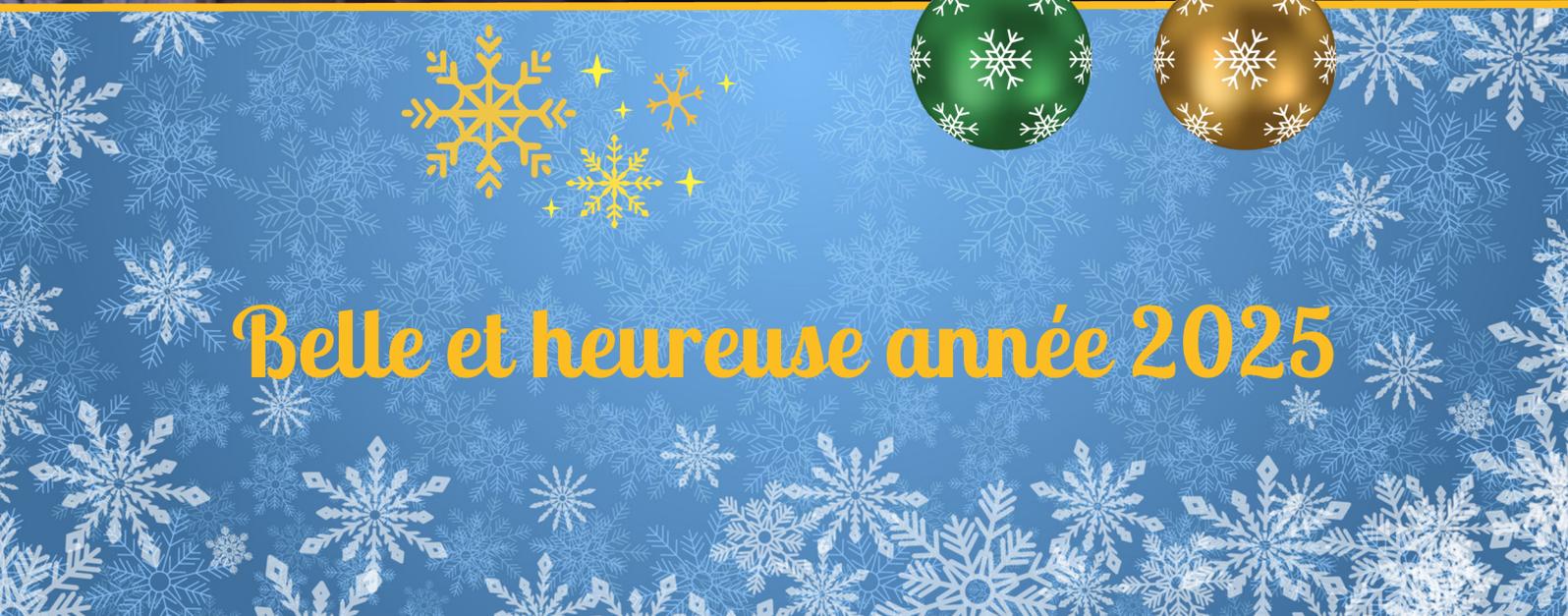


Numéro 202 > Décembre 2024

BOURGANEUF INFO

Le magazine d'information de votre ville



**SOUTENEZ LE PÔLE
DES ÉNERGIES**
& Devenez
Mécène !

Bénéficiez
d'une réduction d'impôt
et de contreparties
exclusives !

**VOUS SOUTENEZ
les Énergies Renouvelables,
VOUS SOUTENEZ
les Projets Innovants !**

DEVENEZ MÉCÈNE !

En devenant mécène, vous soutenez des projets innovants de votre territoire, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% du montant du don pour les particuliers et 60% pour les entreprises,

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, vous avez la possibilité d'accompagner le Pôle des Énergies de Bourgneuf dans ses différents projets.

Rénovation de la centrale
hydroélectrique



Aménagement
d'un sentier vert le long
du bief du Verger



Restauration de la
collection de livres anciens



Installations extérieures
muséales et d'agrément



Partager la production
électrique

Encourager la transition
énergétique

Sensibiliser, informer,
partager les idées

Valoriser
le patrimoine



COMMENT DEVENIR MÉCÈNE ET FAIRE UNE CONTRIBUTION ?

Contact : chargée de mission : Lucie de ROYER-DUPRÉ :
contact@poledesenergies.fr

La chorale de Bourgneuf



**Chanter en chorale ?
c'est bon pour le moral !!!**

Vous qui voudriez essayer, OSEZ !
Vous qui aimez chanter, SAISISSEZ l'occasion !
**ENEZ participer à une répétition
ouverte à toutes et à tous.**

**Rendez-vous le lundi à 19 h 40
devant l'AGORA de Bourgneuf
(en face de l'Office de Tourisme)**

Renseignements au 06 10 28 40 88
Plus d'informations sur notre site Internet :
lvd.e-monsite.com



VOTRE BOUTIQUE DE CADEAUX LOCAUX

Hotte de Noël

20 novembre - 28 décembre

Office de Tourisme Creuse Sud Ouest

Ahun et Bourgneuf

Mardi au Samedi

10h - 12h30 / 14h - 18h30

Lundi 23 décembre : OUVERT

Mardi 24 décembre : Fermeture à 16h



05 55 62 55 93 - 05 55 64 12 20 www.tourisme-creuse-sudouest.com

Édito du Maire

Les années se succèdent et malheureusement se ressemblent. L'actualité internationale reste marquée par les conflits en Ukraine et au Proche-Orient, et ce dans un contexte budgétaire national que l'on peut qualifier de morose. Quelle que soit l'issue des débats et des arbitrages, l'échelon communal va subir des baisses de dotation et nous nous y préparons avec beaucoup de craintes.

Les animations nombreuses et variées n'ont cependant pas été boudées cet automne. Merci aux associations culturelles comme sportives qui les proposent. De la saison de la Lituanie en passant par le maintenant traditionnel festival Ciné des Villes - Ciné des Champs, beaucoup de réussite. Le festival, sous un format inédit de 5 jours, cette année, a été un succès avec une fréquentation record de 1755 entrées. La qualité de programmation et les sept avant-premières ont sans aucun doute trouvé un écho favorable chez les cinéphiles. Soulignons une fois encore l'engagement de notre projectionniste Ahmed BENNAAMANE tout comme celui des deux co-présidentes et des bénévoles sans lesquels rien ne serait possible.

Le pôle scientifique a été également bien couvert avec la Fête de la Science et le Mois de l'Espace qui ont attirés scolaires et curieux.

Tout comme les années précédentes, nous félicitons tous ceux qui nous concoctent de nouvelles décorations de Noël. Elles s'ajoutent aux réalisations précédentes. Grâce à leur engagement, notre cité sera enjolivée pour les fêtes pour le plus grand bonheur des petits mais aussi des grands.

Nous vous souhaitons le meilleur pour 2025 et, dans l'attente, vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



Régis RIGAUD
Pour toute l'équipe municipale

- p3** Édito du maire
- p4** Vie municipale
- p5** Vie des services
Travaux
- p6** Urbanisme
- p7** Vie associative
Enfance / Jeunesse

- p8** Bourganeuf en images
- p10** Archives,
Culture & patrimoine
- p13** Bibliothèque
- p15** Vie pratique

Directeur de publication
Régis RIGAUD

Secrétariat de rédaction
Régis RIGAUD
Sandrine FOURGNAUD
Lucie NARAT

Mise en page
Lucie NARAT
Lucie de ROYER-DUPRÉ

Crédits photos
Lucie NARAT
Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT
Christiane RIBIERE
Joëlle COMENCINI
Sandrine DURBIN
Lucie de ROYER-DUPRÉ
Jean-Luc LEFAURE
Alain FINI
Marina LEGROS

Impression
GDS Imprimeurs

Tirage
1500 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé

Distribution
La Poste

ISSN 2430-5359

L'essentiel du conseil du 21 octobre 2024

1 - Finances

Vente de la maison dite « Bancaud »

Ce bien communal est loué depuis de nombreuses années par le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD). Ce service a souhaité intégrer de nouveaux locaux, place du Champ de Foire au 1er octobre 2024. Le service des domaines a estimé le bien à 120 000 €. Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, la mise en vente de ce foncier. Il a ensuite validé, à l'unanimité, l'inscription de cette somme au budget général 2024 par le biais d'une décision modificative n°3.

Vente de l'ancien tribunal

Après une nouvelle publication de cette vente, le bien a fait l'objet de 16 visites et 4 offres d'achat que le Conseil Municipal a étudiées le 24 juin 2024. Il a retenu, avec 10 voix favorables sur 17 voix exprimées, l'offre de l'association PHONURGIA NOVA au prix de 50 000 €. Après une longue période de silence, l'association s'est rétractée en raison de l'impossibilité de garantir des soutiens financiers pérennes. La commune poursuit sa prospection d'un futur acquéreur.

2 - Économie

Dérogation au repos dominical pour l'année 2025

Comme tous les ans, le conseil a approuvé, à l'unanimité, une dérogation de 5 jours, les 2 mars, 20 avril, 17 août, 21 et 28 décembre 2025. L'ensemble des commerces de la ville pourront donc accueillir leur clientèle sur l'ensemble de la journée.

3 - Culture

Retrait de l'adhésion de la commune au Conservatoire Départemental Émile GOUÉ

À compter de 2025, la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest adhérant au Conservatoire en lieu et place des communes membres, le Conseil Municipal a validé le retrait de la commune de Bourganeuf. 39 enfants sont accueillis à Bourganeuf, que ce soit pour le solfège ou pour l'apprentissage instrumental. La commune met à disposition des bureaux à l'espace CAUVIN.

Adresses, dénomination de rues et numérotation

À la suite de la validation par le Conseil Municipal des modifications d'adressage, la base de données nationale vient d'être mise à jour. Ainsi, 27 noms de voies ont été créés et 472 numéros d'habitation modifiés. Chaque propriétaire concerné par un changement d'adresse s'est vu adressé un courrier accompagné d'une attestation. Si vous rencontrez des difficultés pour informer les différents services et institutions de cette modification, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie ou à la Maison France Service située au centre social Alain GOUZES qui vous accompagneront dans l'ensemble de vos démarches.

Délibération du CCAS

À compter du 1er janvier 2025, l'EHPAD de Royère de Vassivière facturera directement les repas à domicile aux rationnaires, sans l'intermédiaire de la commune, au même tarif pour tous, quelle que soit la commune de résidence du bénéficiaire. Tarif à ce jour : 9,50 € le repas.

La ville de Bourgneuf voit ses effectifs évoluer en raison de départs à la retraite, de départs volontaires (mutation, disponibilité, détachement) et d'absences liées à la santé. Elle prévoit des remplacements mais se heurte aux difficultés sociétales et peine à recruter. N'hésitez pas à nous adresser vos candidatures dans les domaines du technique et de l'entretien. Face à cette situation de pénurie de personnel, certains services seront modifiés et ajustés aux moyens humains communaux.

La collectivité remercie pour sa collaboration efficace Madame Lucie NARAT, chargée de communication, qui n'a pas souhaité poursuivre sa mission. Madame Lucie de ROYER-DUPRÉ, actuellement chargée de mission au Pôle des Énergies et en charge de la Micro-Folie, complétera son activité par la prise en charge de la communication de la ville.

Madame Laëticia VILY, en remplacement de l'agent comptable titulaire, a quitté la collectivité pour maternité le 30 novembre. Madame Anne TOPIN assurera la comptabilité.

Monsieur Stéphane COULAUD, agent technique, a souhaité bénéficier d'une disponibilité depuis le mois d'octobre 2024.

Madame Estelle COUTABLE, agent d'entretien, a également souhaité une disponibilité à compter du 1er janvier 2025.

Travaux



Ascenseur à la bibliothèque

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DU CENTRE SOCIAL ALAIN GOUZES

Cette première tranche de travaux devrait se terminer au cours du 1er trimestre 2025 et l'ascenseur pourra être mis en service après réception du chantier. La deuxième tranche de travaux, dédiée essentiellement à la réfection des ouvrants, devrait être autorisée fin 2025 pour une réalisation en 2026.



Place PMR devant le Centre Alain GOUZES



Équipement multisports Pré-Hôpital



SANITAIRES PUBLICS DE LA PLACE DE L'ÉTANG

L'habillage des nouveaux WC se termine. Celui-ci a été rendu obligatoire par l'Architecte des Bâtiments de France en considération du périmètre du site classé.



Local Ados

ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

La municipalité se voit dans l'obligation d'arrêter les travaux de l'église pour des raisons financières. Ainsi la reprise du beffroi est différée et de ce fait les cloches ne sonneront plus à la volée jusqu'à réfection de cet édifice. La municipalité poursuit sa recherche de fonds notamment privés et sollicite les mécènes dans le cadre d'un appel aux dons (souscription au mécénat disponible page 16). Merci de votre soutien.



Sommet du clocher

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au regard de la situation financière de la ville et du coût des énergies, l'éclairage public sera maintenu en 2025 sur les horaires suivants : à compter de 6 heures jusqu'au lever du jour et de la tombée de la nuit jusqu'à 21 heures. Le centre-ville restera éclairé jusqu'à minuit.

Les opérations de maintenance (réparations, changement des lampes défectueuses...) seront réalisées début 2025. Un état du réseau est en cours et les lanternes situées en domaine privé ou n'éclairant pas le domaine public seront neutralisées.



Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Des outils d'aménagement au service de la protection des éléments paysagers...



✓ Les espaces boisés classés :

Ces bois, forêts ou parcs, sont enclos ou non, relèvent ou non du régime forestier. Il peut aussi s'agir d'arbres isolés, de haies, de plantations d'alignements (art. L.113-1 et suivant - Code de l'Urbanisme). **L'objectif est la protection de la nature boisée de l'occupation du sol.**

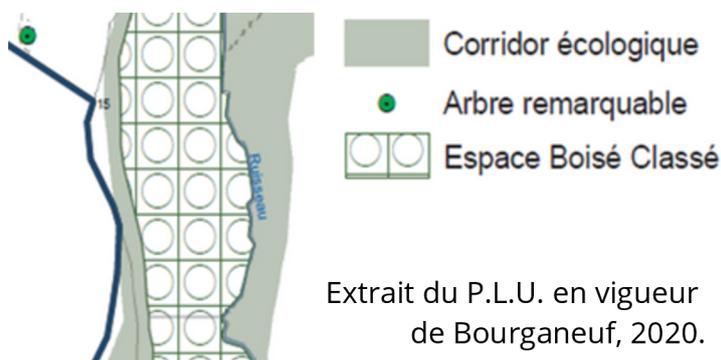
Les P.L.U. peuvent prévoir, sur tous les zonages et sur n'importe quelle surface, le classement de ces espaces à conserver, à protéger ou à créer ; c'est le cas du P.L.U. de Bourgneuf. Les enjeux pouvant justifier le classement peuvent être : préservation des écosystèmes, création de coupures vertes et d'espaces de respiration à l'intérieur ou à proximité de l'urbanisation, maintien du paysage, protection contre les risques de ruissellement, d'érosion, d'inondation.

En conséquence, ce classement a pour effet d'**interdire tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol** de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de ces boisements (art. L.113-2 du CU). Il entraîne également le rejet de plein droit d'une éventuelle demande d'autorisation de défrichement et régleme les coupes et abattages d'arbres au sein de ces espaces (soumis à dépôt d'une Déclaration Préalable de travaux - art. R.421-23 du CU), sauf l'enlèvement d'arbres dangereux et bois morts. Pour exemple, le P.L.U. de Bourgneuf impose le respect de prescriptions comme l'obligation de remplacer des arbres remarquables ou d'alignements, abattus pour contrainte sanitaire, « *par une essence locale avec port similaire* ».

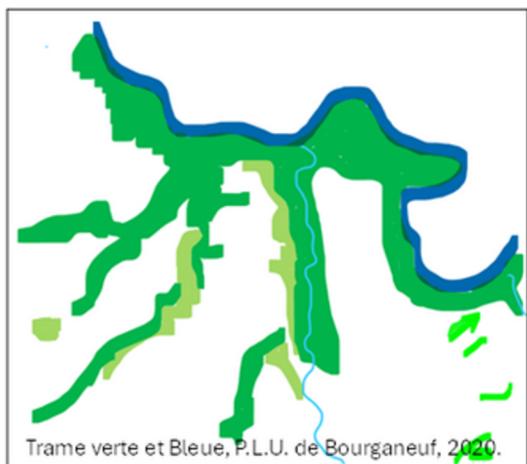
Il est toutefois à noter que le règlement du P.L.U. n'a pas vocation à réglementer l'exploitation forestière (Code forestier, Code de l'Environnement, règlements de boisements, plans de gestion, ...).

✓ Les corridors écologiques :

Les corridors écologiques sont des structures paysagères linéaires, continues ou non, minoritaires au sein d'un paysage, qui autorisent la connectivité entre les réservoirs de biodiversité, offrant ainsi aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Ils relèvent des enjeux de continuité écologique à l'échelle locale, de maintien de la qualité et de la diversité des paysages, d'amélioration du cadre de vie et d'attractivité des territoires.



Ils comprennent des haies bocagères, des chemins, des mares, des bosquets, des bandes enherbées de bords de routes, de zones humides ou de cours d'eau... qui garantissent à toutes les espèces une trame naturelle à l'intérieure de laquelle elles peuvent circuler, leur permettant ainsi d'assurer leur survie.



... inscrivant la trame Verte et Bleue dans le territoire communal



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD 2020), annexé au P.L.U. de Bourgneuf, traduit l'enjeu de « protéger et valoriser le patrimoine environnemental (coulées vertes, jardins, vergers...), de préserver la biodiversité et les ressources fondamentales (vallée du Thaurion, zones humides, espaces forestiers, boisements, haies, arbres remarquables...), [...] en modérant la consommation de l'espace et luttant contre l'étalement urbain ».

Vie associative

AVENIR CYCLISTE DE BOURGANEUF

L'Avenir Cycliste poursuit les sorties du samedi après-midi entre 14h et 16h30. Sortie découverte autour du VTT pour les enfants et les adultes. Pour plus de renseignements, contacter le 06 89 42 42 89.



BASKET CLUB DE BOURGANEUF

La mairie de Bourgneuf a récemment accordé une subvention à l'équipe de Basket pour l'achat de nouveaux maillots afin de soutenir le sport local.



LOU CHAMI BOURGANIAUDS

Cette année, 55 participants ont foulé le magnifique GR 34 dans le Finistère, avec une météo clémente, la pluie annoncée étant restée en Creuse. Le choix des randos et l'ambiance conviviale font le succès de cette semaine. En 2025, direction l'Ardèche (déjà complet).

Les activités :

RANDOS

- Mardi - environ 5 km - Rendez-vous à 14h à la gare routière
- Jeudi - environ 10 à 12 km - Rendez-vous à 13h45 à la gare routière

Responsables : Marthe PATEYRON (06 04 01 82 59) - Jean- François PLANTADE (06 32 23 09 43) et Françoise SERVANT (06 81 90 88 18)

- Dimanche - calendrier consultable sur le site www.louchami.com

MARCHE NORDIQUE

Le mercredi de 14h à 16h et le samedi 9h30 à 11h30 - Rendez-vous au stade - Espace Maurice Cauvin - 6 animateurs

Responsable : Gérard CHAPUT (06 74 64 75 09)

Téléphone : 06 48 81 88 61 - Mail : louchamibgf@orange.fr
Site : www.louchami.com



Enfance / Jeunesse

LES CE1 A ET LE VENDÉE GLOBE



Cette année, les élèves de la classe de CE1 A vont suivre le Vendée Globe. C'est une course de bateaux à voiles. Ils avancent avec le vent uniquement. Ces bateaux sont des monocoques appelés IMOCA. Ils partent du port des Sables d'Olonnes en Vendée et font le tour du globe. C'est la course la plus difficile car elle se fait seul(e) (en solitaire), les skippers n'ont pas d'aide (sans assistance) et ils n'ont pas le droit de s'arrêter (sans escale). La course a lieu tous les 4 ans et dure environ 80 jours. Le départ a eu lieu le dimanche 10 novembre à 13h02. Les élèves suivront les 40 skippers et regarderont le classement tous les jours.

ÉCOLES

La visite de rentrée dans les écoles de Bourgneuf par Monsieur le Maire a fait l'objet d'un article dans le journal local. Il y était mentionné la réalisation de l'aménagement de la cour de récréation de l'école primaire Marie Curie dans le cadre d'un programme de l'Éducation Nationale « Notre École Faisons-La Ensemble ». Ce projet a été initié par les enseignants de l'établissement scolaire qui l'a présenté à l'Éducation Nationale et a obtenu son financement à 100 %. La commune, propriétaire des lieux, a soutenu ce projet en signant une convention permettant l'engagement des dépenses et la perception de la subvention. Le service technique a installé les aménagements ainsi agréés.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration du 11 novembre à Bourganeuf s'est tenue avec dignité, rendant hommage aux soldats tombés pour la France. Des discours émouvants ont été prononcés, suivis d'une minute de silence et de dépôts de gerbes au monument aux morts.



ATELIERS POP-UP

Les ateliers pop-up sur le thème des monstres, animés par Joëlle Comencini à la bibliothèque municipale les 24 et 31 octobre derniers, ont conquis les enfants. Les petits participants ont pu créer leur propre monstre avant de profiter d'un goûter, suivi de lectures animées par Francine du groupe Partage de Lectures. Chaque enfant est reparti ravi avec sa création unique !

UNE JOURNÉE INHABITUELLE : LA JOURNÉE D'ÉTUDES D' « ARCHÉOLOGIE EN LIMOUSIN »

Elle débutait par 3 communications. "Bourganeuf cité hospitalière" par J-M. ALLARD, puis "Témoignage de la seconde épidémie de peste en Limousin" par N. RAYNAUD et enfin "le sanctuaire du Puy Lautard" par J. MARQUAIRE. L'après-midi ensoleillé a permis les visites commentées de Bourganeuf et du sanctuaire gallo-romain. Ce magnifique programme a attiré plus de 100 connaisseurs.



EXPOSITION RENÉ VIVIANI ET CONFÉRENCE DE GUY AVIZOU

En novembre, les visiteurs ont découvert une belle exposition des archives départementales dédiée à René VIVIANI (1863-1925) à la salle Marcel DEPRez. Guy AVIZOU a présenté l'ouvrage qu'il a écrit "De l'Algérie à la Creuse, un itinéraire singulier" lors d'une conférence et séance de dédicace.

CONCERT LES AMIS DE L'ORGUE DE BOURGANEUF

Ce 19 octobre, un concert a été proposé par l'association Les amis de l'orgue de Bourganeuf à l'église Saint Jean-Baptiste. Après « Quel sacré chœur » sous la direction de Thierry MEUNIER, les spectateurs ont profité d'un rare concert orgue et tuba mené par Frédéric BROUILLET et Brian ADAMS. Quelle résonance dans l'église pour les amis de l'orgue !



RETOUR SUR LA SAISON DE LA LITUANIE

SAISON DE LA LITUANIE EN FRANCE

Lors de la visite à Paris du Président de la République de Lituanie en novembre 2021, les Présidents Emmanuel MACRON et Gitanas NAUSEDAS ont décidé de l'organisation d'une Saison de la Lituanie en France à l'automne 2024.

La commune de Bourgneuf, comme 30 autres en France, a été labellisée par :

- l'Institut culturel lituanien, opérateur du ministère de la Culture de la République de Lituanie
- l'Institut français, opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et du ministère de la Culture pour l'action culturelle extérieure de la France

À Bourgneuf, cette saison a mis en lumière la culture et l'histoire de la Lituanie entre le 25 octobre et le 14 novembre.

L'exposition mettant en regard Antanas SUTKUS et Indra MARCINKEVICIENÉ se tenait salle DEPREZ mais aussi dans la salle au-dessus du cinéma, la Micro-Conférence au Pôle des Énergies, le concert dans l'église Saint-Jean-Baptiste.



Manifestation organisée dans le cadre de la Saison de la Lituanie en France 2024



GOVERNMENT
OF THE REPUBLIC
OF LITHUANIA



CINÉ DES VILLES - CINÉ DES CHAMPS, 14 ÈME ÉDITION

LA 14 ÈME ÉDITION CINÉ DES VILLES - CINÉ DES CHAMPS S'EST DÉROULÉE DU 23 AU 27 OCTOBRE 2024

La manifestation culturelle creusoise a encore une fois été un succès, attirant 1755 spectateurs. Le programme a présenté 17 films de qualité, dont 9 avant-premières sélectionnées à Cannes.

Le prix Claude MILLER attribué par le public au film "À bicyclette" de Mathias MELKLIZ, produit par le grand producteur Jean-Louis LVI, a attiré beaucoup de monde.

Les séances étaient presque toutes complètes, notamment pour « Il était une fois Michel LEGRAND » de David HERTZOG-DESSITES et « En fanfare » d'Emmanuel COURCOL.

Benjamin LEGRAND, accompagné par l'Harmonie municipale, a interprété des chansons de son père, le célèbre compositeur, tandis que Jacques BONNAFFÉ, creusois d'adoption et acteur du film "En fanfare" a offert une présentation captivante.

De même, le court-métrage inédit de Claude MILLER « Serpent » suivi de « La chambre des magiciennes » a été un moment d'exception du festival.

Le moyen-métrage « Bâtissons l'avenir » et les films de famille du terroir Limousin présentés par Daniel DOMEQ et Patrick MALEFOND, concrétisent à merveille cette année encore, le partenariat entre l'association Lavaud Soubranne et la Cinémathèque Nouvelle-Aquitaine.

Le coup de cœur de cette année était musical. « Les Demoiselles de Rochefort » de Jacques DEMY, musique de Michel LEGRAND, nous a été présenté avec des paillettes portées à merveille par Sylviane BRANDOUY, co-présidente de l'association.



AVANT LE TRIBUNAL, QUELLE JUSTICE À BOURGANEUF ?

PARTIE 1/3

En France, l'organisation judiciaire a été marquée par une grande stabilité.

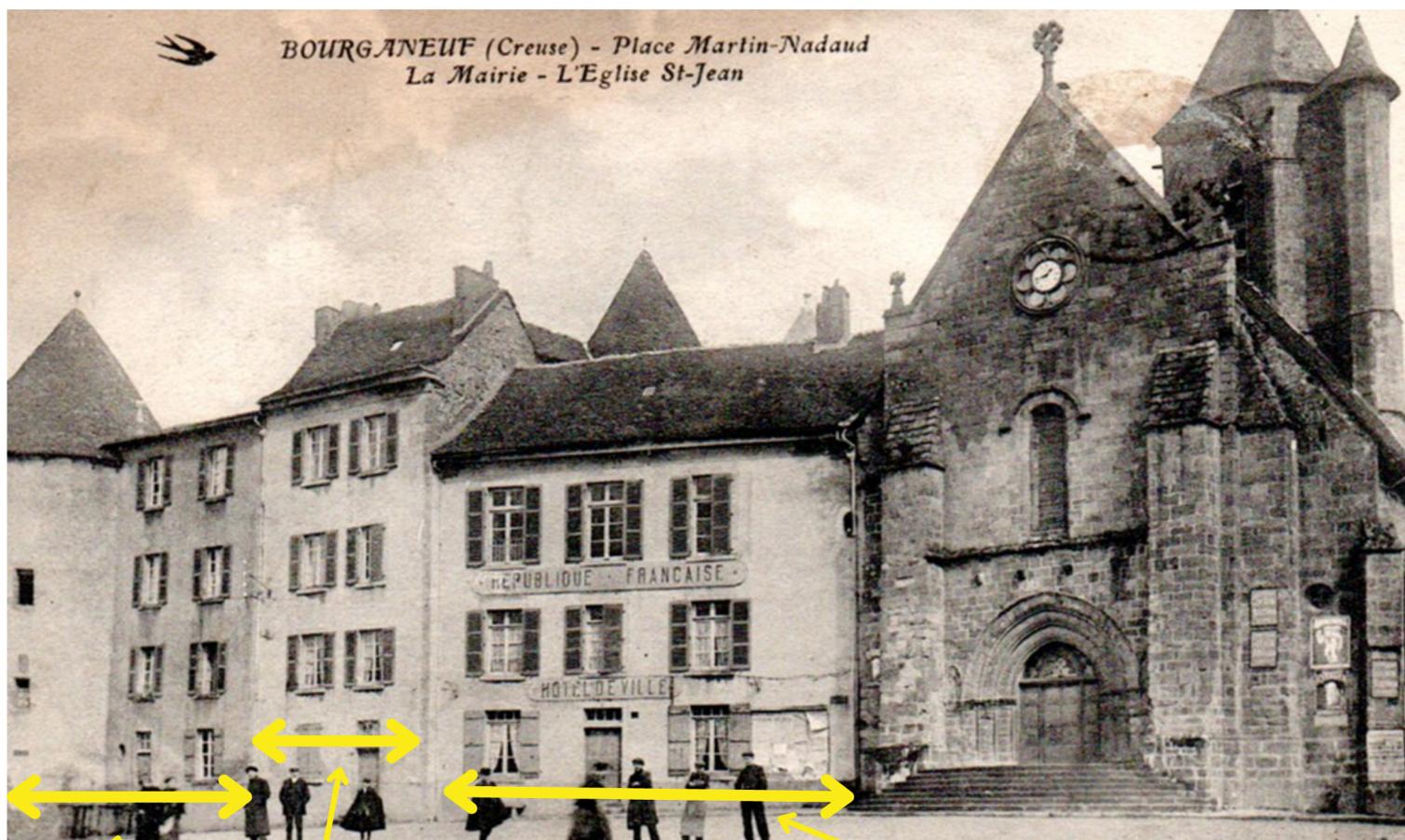
Les bases de la carte judiciaire contemporaine ont été posées à la Révolution, par la loi sur l'organisation judiciaire des 16 et 24 août 1790 mettant en place les « justices de paix ».

Sous le Consulat, la loi du 27 Ventôse An VIII (18 mars 1800), entreprend d'établir en France une justice d'État, unifiée et laïque.

« L'édifice judiciaire de cette époque s'était maintenu quasiment en l'état jusqu'à la fin de la première guerre mondiale... Il fallut cependant attendre 1958 pour [qu'] une véritable réforme globale... » (Sénat.fr)

Le bâtiment du tribunal que nous connaissons n'existait pas avant 1850. Où se rendait la justice ?

À Bourganeuf, elle se rendait au deuxième étage de la mairie. Le bâtiment n'était pas configuré comme aujourd'hui, puisqu'il a été restauré en 1936.



Presbytère

- Rez-de-chaussée : corps de garde
- 1er étage : Mairie
- 2ème et 3ème étage : Palais de justice

- Rez-de-chaussée et 1er étage : Mairie
 - 2ème étage : Palais de justice
- D'après « Plan de l'élévation » en 1945 (Archives Départementales)**



Ainsi, Mairie et Palais de justice cohabitèrent jusqu'en 1848. Il subsiste un témoignage de cette époque : la grande tapisserie accrochée aujourd'hui aux murs de la salle du conseil. Cette tapisserie d'Aubusson de période révolutionnaire, classée à l'inventaire des monuments historiques, peut être qualifiée de transition entre deux régimes.

En effet, cette tapisserie comporte des éléments de l'ancien régime : décor de théâtre, pompons, nœuds Louis XVI mais aussi des allégories propres à la justice de la République.

Peuvent être identifiés :

Le faisceau de licteur évoque l'union et la force des citoyens français réunis pour défendre la Liberté. Il combine deux outils de punition : une hache et des verges. Il est souvent symbole de la République. Le glaive permet de trancher les litiges et de sanctionner. La balance soupèse les forces de soutien et d'opposition.



L'œil qui rayonne de lumière et représente la raison.

La masse et la main de justice restent symboles de l'autorité judiciaire complétées par la tige de chêne pour la sagesse et la toute-puissance, et les lauriers pour la victoire.

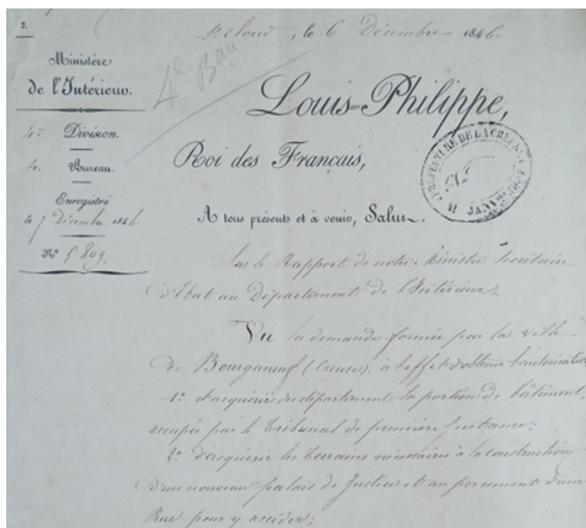


Le travail ne devait pas manquer aux juges de paix du XIXe siècle (à cette époque choisis par le chef d'État sur les listes communales) puisque l'arrondissement de Bourgneuf est reconnu comme « fortement litigieux » au taux anormalement élevé de plus 7 litiges par an pour 1000 habitants (entre 1856 et 1860). Difficile d'en trouver la cause. L'auteur de « la litigiosité en France au XIXe siècle » suggère que « dans certains arrondissements ruraux très pauvres, les juges de paix aient rempli un rôle énorme parce que les affaires mobilières et personnelles étaient de petit montant et que les querelles de voisinage pouvaient être nombreuses et tenaces. »

Bourgneuf, chef-lieu de canton avec à sa tête une bourgeoisie progressiste souhaite construire un Palais de Justice « qui se respecte » d'autant que le Garde des Sceaux demande, en novembre 1821, un appartement pour loger les présidents des Assises.

Aussi en décembre 1846, le roi Louis-Philippe, cousin de Louis XVI, accorde les possibilités pour la municipalité, dont le maire est Léonard Coutisson :

- « 1° d'acquérir du département la portion de bâtiment occupée par le tribunal de première instance
- 2° d'acquérir les terrains nécessaires à la construction d'un nouveau palais de justice et au percement d'une rue pour y accéder »



Dès 1847, le Conseil Municipal vote l'achat des terrains pour construire cet édifice, et prévoit des plans. L'histoire du tribunal, comme nous le connaissons, peut commencer.

Rédigé par Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT

Sources :

- Bernard Schapper, Pour une géographie des mentalités judiciaires : la litigiosité en France au XIXe siècle
- Sénat, rapport d'information sur la carte judiciaire
- Rapport région Limousin 2007
- Ministère de la justice : symboles
- Photos G. Thévenot
- AN53 et AN54, archives départementales

PÔLE DES ÉNERGIES

LA FÊTE DE LA SCIENCE

Le mardi 8 octobre, dans le cadre de la Fête de la Science 2024, le Pôle des Énergies a accueilli trois classes (CM1, CM1/CM2, CM2) de l'école Marie Curie de Bourgneuf pour célébrer la science et comprendre les enjeux de l'hydroélectricité. La journée a débuté par une explication sur la fabrication de l'électricité à l'aide de divers instruments (petite machine de Pixii, éolienne simple et éolienne électrique nécessitant un souffle pour allumer les diodes). Ensuite, le facteur eau a été introduit comme force motrice, suivi d'expérimentations sur des maquettes de centrales hydroélectriques pour mettre en pratique les explications fournies. Enfin, une visite des installations hydroélectriques du Pôle des Énergies a permis de confronter les élèves et les professeurs à la réalité. Les participants sont repartis enchantés, avec l'envie de revenir rapidement.



LE MOIS DE L'ESPACE



Le 8 novembre, les « arpenteurs de l'espace » étaient avec nous à Bourgneuf

71 enfants des écoles ont pu découvrir, grâce à la FOL23, Nicolas DAMIEN et Joris CAR, les images du télescope satellisé James WEBB au Pôle des Énergies ainsi que les sons permettant leur décodage. Le soir, outre le film sur la satellisation du James WEBB, très émouvant, le temps étant clément, adultes et enfants ont pu voir et photographier la lune et saturne, photos complétant celles du soleil faites le matin.

MICRO-FOLIE

Le vendredi 13 décembre, la Micro-Folie a diffusé de manière exceptionnelle l'Opéra Cendrillon, en partenariat avec l'Opéra de Paris. Ce furent 3 heures de beau spectacle !



Programme du prochain trimestre



Janvier : la collection Auvergne-Rhône-Alpes propose des œuvres des musées régionaux avec une thématique autour de la mode, des costumes de scène et des chaussures.

Février : la collection Centre-Val-de-Loire propose des contenus des musées régionaux notamment les châteaux de la Loire.

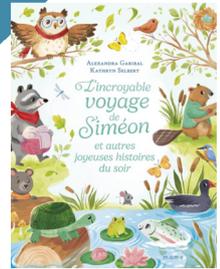
Mars : la collection Corse propose des œuvres issues de musées et bibliothèques corses. Vous trouverez particulièrement des œuvres sur Napoléon Bonaparte.

Retrouvez les dates et horaires dans l'agenda !



LES COUPS DE CŒUR DU BIBLIOTHÉCAIRE

C'est l'hiver, l'heure de s'installer près de la cheminée, muni d'un bon livre... voici la sélection du bibliothécaire :



Adulte : *Donner le goût de la lecture aux enfants de 0 à 16 ans* de Valérie d'AUBIGNY : s'il est vrai que le déclic peut se produire à tout âge, le goût de la lecture se cultive très tôt. Comment éveiller chez le tout-petit ce désir et le plaisir du livre ? Comment guider les lectures des adolescents ? Les BD ou les supports numériques sont-ils à proscrire et surtout, que faire face à un enfant qui refuse de lire... Pour déjouer la concurrence des écrans, la baisse du niveau scolaire, une offre littéraire où se côtoient le pire et le meilleur, vous pourrez puiser ici une mine de conseils judicieux, fruits de longues expériences. Si le livre est un ami qui vous fait grandir, ce guide est précieux pour vous apprendre à partager ce bonheur !

Adolescent : *J.R.R. Tolkien. Un érudit en terre du milieu* de Sylvie BAGES : qui connaît vraiment la vie passionnante de l'homme qui bouleversa la littérature de l'imaginaire ? Fils dévoué, amoureux, patient et fidèle, étudiant passionné de langues anciennes, soldat de guerre, professeur érudit, écrivain... Tolkien est un homme aussi fascinant que ses personnages. De son enfance dans la campagne anglaise aux couloirs d'Oxford, découvrez la vie foisonnante de l'auteur du *Seigneur des Anneaux*, qui fascine encore tant de lecteurs et lectrices à travers le monde ! Plongez avec délice dans la vie romanesque de J.R.R. TOLKIEN et retrouvez tout ce qui fait la richesse de ses écrits et de ses personnages de papier.

Enfant : *L'incroyable voyage de Siméon et autres joyeuses histoires du soir* d'Alexandra GARIBAL et Kathryn SELBERT : découvrir le secret de Victor le petit castor, remonter la rivière avec Siméon le saumon et retrouver un précieux trésor, lire les aventures du petit ours le plus généreux de la forêt... six histoires pétillantes et très tendres pour faire le plein de joie et de bonheur.

BIBLIS EN FOLIE

Le samedi 28 septembre, la bibliothèque a participé à la première édition de « Biblis en folie ». Lors de cette porte ouverte, le public a répondu présent avec une quarantaine de visiteurs. Au programme, des lectures, des jeux de société, du coloriage et bien sûr l'accès aux livres et aux documents de la bibliothèque. Des cadeaux offerts par le département et la bibliothèque ont récompensé les participants. Face au succès rencontré par cette première édition, la bibliothèque participera certainement l'année prochaine à ce nouveau rendez-vous.



ANNIVERSAIRE DES 40 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Beaucoup de monde était réuni samedi 23 novembre au centre Alain GOUZES pour célébrer l'anniversaire des 40 ans de la bibliothèque. Après un début d'après-midi ludique où petits et grands ont participé à une chasse au trésor pour retrouver des livres, le moment tant attendu des discours et du gâteau a rassemblé les élus, lecteurs, anciens salariés et partenaires de la bibliothèque. Une exposition présentant l'histoire de la bibliothèque en textes et en images a été l'occasion de se souvenir des moments forts de la bibliothèque. D'anciens objets, images et documents ont permis à chacun de mesurer l'évolution et la modernisation de l'équipement.

Cet anniversaire est l'occasion de penser à l'avenir avec la poursuite des travaux d'aménagement, la réorganisation du bureau et de la réserve. De nouvelles pages restent à écrire pour la bibliothèque qui est un établissement important en milieu rural permettant un accès gratuit et pour tous à la culture.

40 ANS D'HISTOIRE À LA BIBLIOTHÈQUE



Son histoire commence dans les années 80, sous la mandature de M. Georges NEYRET : il s'agit, durant deux à trois ans, de quelques livres dans la Tour Lastic.

- 1984, une véritable naissance : la bibliothèque s'installe dans la maison Charles PRADET, qui deviendra plus tard le Centre Alain GOUZES.
- 2010 : une nouvelle page s'écrit avec l'informatisation et la digitalisation de la bibliothèque.
- 2012, avec l'aide du Conseil Départemental de la Creuse, les espaces sont modernisés : mobilier neuf, couleurs lumineuses, disposition attrayante des collections et des nouveaux supports (CD, DVD...)
- 2023 : début des travaux d'accessibilité du bâtiment avec la création d'un ascenseur, un pas important vers une inclusion totale.

La bibliothèque n'est pas seulement un lieu de prêt de livres, c'est un espace de rencontre, d'échange et de partage. C'est aussi :

- 450 inscrits ;
- plus de 12 000 documents à disposition : livres, CD, DVD, magazines et grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Creuse, l'offre atteint plus de 200 000 références ;
- la connexion Internet de deux postes publics et accès wifi libre, ainsi que l'iPad ;
- les partenariats avec des institutions locales comme l'hôpital de Bourganeuf, le collège Jean Picart-Le-Doux, la ressourcerie « De mains en mains » et le centre social AGORA ;
- l'animation régulière auprès des 3 écoles et du centre de loisirs
- la participation à des événements régionaux et nationaux : Nuit de la lecture, Partir en livre, Coquelicotés et bien d'autres.

La bibliothèque municipale de Bourganeuf est bien plus qu'un simple bâtiment. C'est le symbole de l'engagement municipal envers la culture, l'éducation et la communauté.

La Hotte de Noël à l'Office de Tourisme Creuse Sud-Ouest – Ahun et Bourganeuf

La Hotte de Noël est maintenant une institution ! C'est un trésor précieux et raffiné, accessible seulement quelques semaines en fin d'année. Les artistes et artisans Creusois et Haut-Viennois ont encore une fois fait des prouesses pour vous satisfaire pendant les fêtes.

Les produits phares seront présents bien sûr ! Les adorables bijoux colorés, les jolies céramiques décoratives, les jeux pour enfants et livres valorisant notre patrimoine ou histoire... une foule d'idées de cadeaux pour faire plaisir, à tous les prix.

L'offre proposée par les 110 artisans et producteurs est riche et variée. L'équipe de l'office de tourisme est sensible aux circuits courts, à la qualité, la solidarité, la réduction des déchets et le respect de l'environnement. Cette ligne de conduite donne des cadeaux uniques, originaux et qui ont vraiment du sens !

Il sera possible de créer ses propres « compositions » à partir des produits présents : miel, confiture, biscuits, savons, terrines, tisanes...

L'équipe est là pour vous recevoir, vous guider et vous conseiller, envelopper joliment vos présents ou préparer les colis de Noël dans de jolis cartons fabriqués en Haute-Vienne.

Du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

Mardi 24 décembre, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Fermé le 25 décembre

Renseignements au 05 55 62 55 93 ou au 05 55 64 12 20

**Du 20 novembre
au 28 décembre 2024**



LIEU D'ACCUEIL RELAIS

Mairie de Bourganeuf



De quoi parle-t-on
dans ce lieu



De Violences « OUI »
Mais lesquelles ?

Psychologiques Conjugales Sexistes
Intrafamiliales Sexuelles

Les missions :

accueillir, écouter, accompagner, informer, orienter
et soutenir

Les permanences :

Lundis de 14h à 16h

Mercredis de 10h à 12h30

Contact : 06 31 89 68 07 / accueil-social@bourganeuf.fr

Les interventions :

CIDFF (Centre d'information sur les
droits des femmes et de la famille)
2^e lundi et 3^e mardi de chaque
mois sur rendez-vous
05 55 52 99 41

Planning familial 19
sur rendez-vous
07 87 83 22 49

ARAVIC France Victimes 23
2^e mardi de chaque mois
sur rendez-vous
05 55 52 39 81



GOÛTER DES AÎNÉS

Le samedi 11 janvier 2025, aura lieu au Hall Rouchon-Mazérat le traditionnel goûter à destination des habitant(e)s de Bourganeuf âgé(e)s de plus de 65 ans.

Le groupe MéliMélodie viendra animer cet après-midi de convivialité et de partage.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 05 55 64 07 61.



Agenda

JANVIER

Samedi 11 janvier 2025 à partir de 14h au Hall Rouchon-Mazérat : Goûter des aînés. Sur réservation.

Mardi 14 janvier 2025 : Micro-Folie "Collection Auvergne-Rhône-Alpes" (mode, chaussures, costumes...) de 12h30 à 14h et de 17h à 18h30 - Pôle des Énergies

Mercredi 15 janvier 2025 : Micro-Folie "Collection Auvergne-Rhône-Alpes" (mode, chaussures, costumes...) de 14h à 16h - Pôle des Énergies

Samedi 25 janvier 2025 : Nuit de la Lecture sur le thème du patrimoine, en partenariat avec le groupe Partages de Lectures - Salle CAUVIN

FÉVRIER

Du 3 au 28 février 2025 aux horaires d'ouverture de la mairie : exposition "Les Forces Aériennes Françaises Libres" réalisée par l'ONAC - Salle Marcel DEPRESZ - Gratuit Une conférence aura lieu dans le cadre de cette exposition.

Mardi 11 février 2025 : Micro-Folie "Collection Centre-Val-de-Loire" (Châteaux de la Loire) de 12h30 à 14h et de 17h à 18h30 - Pôle des Énergies

Mercredi 12 février 2025 : Micro-Folie "Collection Centre-Val-de-Loire" (Châteaux de la Loire) (de 14h à 16h - Pôle des Énergies

Samedi 22 et dimanche 23 février 2025 : Représentation "De père en piste" par le Théâtre Alexandru LIGER - Salle Confluences

MARS

Du 10 au 21 mars 2025 aux horaires d'ouverture de la mairie : exposition "Caricatures" proposée par M. Philippe CUVILHIER - Salle Marcel DEPRESZ - Gratuit

Mardi 11 mars 2025 : Micro-Folie "Collection Corse" (Napoléon...) de 12h30 à 14h et de 17h à 18h30 - Pôle des Énergies

Mercredi 12 mars 2025 : Micro-Folie "Collection Corse" (Napoléon...) de 14h à 16h - Pôle des Énergies

Agenda Salle Culturelle Confluences à Bourganeuf

VOS RENDEZ-VOUS

À LA SALLE CULTURELLE CONFLUENCES

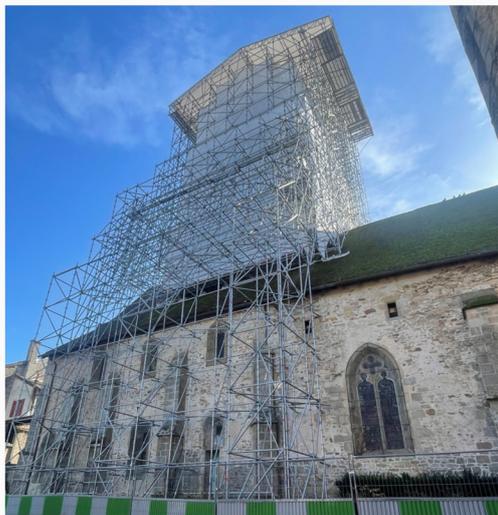
Spectacles dans le cadre de la saison culturelle de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest. Information et réservation auprès de l'Office de Tourisme Creuse Sud-Ouest de Bourganeuf au 05 55 64 12 20. Rendez-vous sur la page Facebook et le site internet de l'intercommunalité pour découvrir tous les spectacles près de chez vous.

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE



Bourganeuf possède **un patrimoine historique riche et une histoire singulière**, ce qui participe beaucoup au rayonnement de la ville. La Chapelle du Puy a déjà pu bénéficier de travaux grâce à l'accompagnement de la Fondation du Patrimoine et de la mission Bern. **La préservation de ce bel héritage cher aux habitants implique beaucoup d'investissements financiers.**

L'Église Saint Jean-Baptiste, élément central du patrimoine Bourganiaud, connaît à son tour d'importants travaux, estimés à 2.4 millions d'euros et réalisés en trois phases : **la restauration du clocher et de la tourelle** se termine et constitue la première phase, pour un budget de plus d'1 million d'euros. Malgré un accompagnement financier de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine, le reste à charge pour la commune s'élève à 450 000 €. La deuxième phase de travaux portera sur **la restauration des charpentes et des couvertures**. Le coût est estimé à 930 000€ HT tandis que la troisième et dernière phase concernera **les façades intérieures et extérieures** du bâtiment pour un budget estimé à 470 000€ HT.



Recourir au mécénat permettra de financer une partie de ces travaux. Le coût de telles restaurations est très important. En soutenant la commune dans la restauration de ses monuments historiques, vous participez à la sauvegarde du patrimoine.



Devenir mécène vous fait bénéficier d'une réduction fiscale de 66% du montant du don pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

COUPON DE MÉCÉNAT

(à retourner à la mairie par voie postale ou à déposer à l'accueil, accompagné du chèque (si paiement par chèque))

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Adresse Mail :

Montant du don (en chiffres et en lettres) :

Moyen de règlement :

- Chèque (à l'ordre du trésor public)
- Virement bancaire

Fait à Le

Signature :



BOURGANEUF